

“C'est bien certainement autour d'elle qu'on s'attroupeait sous la fenêtre de Rose, pensait-il ; mais que diable venait-elle faire là ?”

Plus il cherchait une réponse raisonnable à cette question, moins il la trouvait.

Il eut un instant l'idée qu'elle était véritablement folle, et il fut sur le point de renoncer à sa poursuite. Mais il se souvint de l'autre inconnue qui avait fait des signes par la portière d'un fiacre, et il revint à la pensée d'éclaircir cette complication de mystères.

Il y avait bien un moyen de savoir à quoi s'en tenir : c'était d'aborder la belle de nuit et de lui demander une explication ; seulement, Valnoir ne se souciait pas trop de se montrer avant d'être un peu mieux fixé sur le motif de cette bizarre promenade.

La jeune fille venait de prendre une direction inattendue.

Au lieu de passer le pont ou de remonter l'avenue des Champs-Élysées, où brillaient encore les lanternes de quelques voitures, elle s'engagea sous les grands arbres du Cours-la-Reine.

Valnoir, assez étonné, marcha un peu plus vite, afin de ne pas la perdre de vue.

Il arrivait au tournant de l'allée, et l'inconnue n'avait plus sur lui qu'une vingtaine de pas d'avance, quand un homme caché dans un massif de verdure sauta brusquement sur la route.

Le dernier candélabre de la place éclairait assez pour voir briller une arme, et le coquin qui la tenait se jeter sur la jeune fille.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

## NOS GRAVURES

### Le “Calais-Douvres”

On sait que de toutes les lignes qui mettent en communication l'Angleterre et le continent, celle de Douvres et Calais est de beaucoup la plus fréquentée, et la préférence que lui accorde le public s'explique suffisamment par la rapidité du voyage maritime, plus court par cette voie que par toute autre.

Cependant, cette traversée faite chaque jour, dans les deux sens, par des milliers de voyageurs, s'effectuait, jusqu'à présent, au moyen de paquebots dont le confortable laissait beaucoup à désirer. Les compagnies s'étaient depuis longtemps préoccupées de porter remède à cet état de choses ; malheureusement, pour avoir des bateaux moins incommodes, il eût fallu les faire plus grands, et le tirant d'eau du port de Calais s'y opposait.

Cette difficulté, en apparence insoluble, vient cependant d'être surmontée de la manière la plus originale et la plus heureuse, par la création du navire que représente notre gravure. Le *Calais-Douvres* est un splendide bâtiment, dont les aménagements ne le cèdent en rien aux paquebots interocéaniques les plus somptueux, et sa stabilité est telle que le mal de mer y est impossible.

Le *Calais-Douvres* se compose, en réalité, de deux navires juxtaposés et réunis par un pont unique ; les roues à aubes, au lieu d'être placées extérieurement, comme à l'ordinaire, sont, ici, l'une derrière l'autre, dans l'intervalle qui sépare les deux coques. Le croquis placé à l'angle de notre gravure montre cet intervalle, avec la roue qui l'occupe, le navire étant vu en bout.

Grâce à cette disposition, on a pu obtenir une largeur de pont de 18 mètres, largeur que n'atteint aucun paquebot transatlantique, tandis qu'avec une longueur de près de 100 mètres, le *Calais-Douvres* ne tire pas 2 mètres d'eau, et peut, par conséquent, entrer dans le port de Calais sans difficulté. Ajoutons que les quatre machines du *Calais-Douvres* sont d'une force effective totale de quatre mille chevaux, et que mille voyageurs peuvent facilement trouver place dans ses luxueux salons. Le *Calais-Douvres* a été construit à Gateshead-on-Tyne, en Angleterre, et appartient à la compagnie du chemin de fer *London, Chatham and Dover*, reliant Douvres à Londres.

### L'Afghanistan

Le territoire qu'habitent les Afghans s'étend entre la Perse et l'Hindoustan. Il est borné au nord par la grande Boukharie, dont il est séparé par la chaîne de Solimani-Koh, qui forme le côté occidental du bassin de l'Indus ; à l'ouest, par la Perse ; et au sud, par le Beloutchistan.

Caboul, la capitale, date de la plus haute antiquité. Les anciens la connais-

saient déjà sous les noms d'*Ortospana* et de *Caboura*, et les Afghans affirment qu'elle a plus de six mille ans d'existence. La ville actuelle fut bâtie par Mahmoud, au commencement de ce siècle, et, avant la visite de l'armée anglaise, en 1842, c'était une belle ville, pleine de bazars. Aujourd'hui, c'est une cité assez triste, malgré sa population de 60,000 habitants. Les rues sont en général très-étroites et en outre fort désagréables, à cause du mauvais état du pavé. Les maisons sont médiocrement bâties, ordinairement d'argile ou de briques séchées au soleil. Les mosquées sont insignifiantes, et les bazars n'ont rien qui mérite l'attention.

Dans la partie N.-E. de Caboul, sur la pente d'une colline, s'élève le *Balu-Hissar*, qui est à la fois la citadelle de la ville et le palais du souverain. Il a environ 800 mètres de longueur sur 400 de largeur, et a pour défense une haute muraille de pierre flanquée de tours et entourée d'un large fossé.

Le cantonnement que les Anglais occupaient (1839-40) se trouvait commandé de tous côtés par des collines et des forts. Au S.-O. se trouvait le château de Mahommed Naib Shurreef ; à l'est était un canal large et infranchissable, ainsi que plusieurs forts. A peu de distance, au nord, le petit village de Be-Maroo, près d'une longue chaîne de collines du même nom.

Entre la vallée de Caboul et celle de Péchawer, il y a plusieurs défilés, et on les réunit en général sous la dénomination de passes de Khyber. Le plus difficile à forcer est celui de Kourd-Caboul, entre Caboul et Djellalabad. C'est là qu'une brigade de l'armée anglo-indienne fut détruite jusqu'au dernier homme, pendant la funeste retraite de 1842. Le défilé de Khyber proprement dit, qui est regardé comme la clef de l'Afghanistan, est à 1,028 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à 700 mètres au-dessus de Péchawer. Sa longueur depuis Kadam, à 16 kilomètres de Péchawer, jusqu'à Duka, à l'entrée de la plaine de Djellalabad, est d'environ 80 kilomètres. Elle résulte d'une déchirure produite dans une formation schisteuse et présente de chaque côté une muraille verticale, dont la hauteur varie de 180 à 200 mètres, et dans quelques endroits de 300 à 365. Au fond coule un ruisseau que les pluies transforment subitement en torrent, et alors sa violence est telle, qu'il entraîne tout ce qui se trouve dans le défilé. C'est aux environs du fort d'Ali-Musjdjid que la passe de Khyber est la plus étroite. Elle n'a plus, à certains endroits, qu'une largeur de treize mètres. On sait que sir Neville Chamberlain avait demandé au commandant d'Ali-Musjdjid de garantir la sécurité de l'escorte jusqu'à Duka.

On donne le nom de Khaïbériens à toutes les peuplades montagnardes voisines des défilés. Ces hommes nous apparaissent dans les descriptions anglaises comme des sauvages de la pire espèce, et ce n'est pas sans une vague terreur qu'on en parle dans l'Inde.

Les rois d'Afghanistan, de la dynastie des Dourani, payaient aux chefs des tribus khaïbériennes 13,000 roupies par an pour le droit d'employer la route de Caboul à Péchawer. C'était l'époque où Péchawer faisait encore partie de l'Afghanistan, et, comme il fallait absolument assurer les communications entre ces deux villes, on subventionnait largement les gardiens naturels des passes. Plus tard Péchawer fut conquis par la confédération des Sikhs. Dost-Mohammed, le père de l'émir actuel, ne perdit jamais l'espérance de reprendre Péchawer, et Sheere-Ali lui-même a, dit-on, toujours caressé ce rêve. Mais, après la perte définitive de Péchawer, les relations de cette ville avec Caboul devinrent moins actives. La subvention fut donc réduite par Dost-Mohammed à 20,000 roupies, et Sheere-Ali Pa complètement supprimée, alléguant qu'il n'a plus rien à faire avec Péchawer, du moment que les Anglais y sont. Cependant il n'a pas cessé de faire certains cadeaux aux montagnards, et il occupe le fort d'Ali-Musjdjid en signe de suzeraineté. Le beau temps des Khaïbériens, on le

voit, était celui où l'émir de Caboul régnait à Péchawer. Les montagnards ne l'ont pas oublié. Ils seront évidemment à celui qui les achètera. Toutefois ils sont assez rusés pour se défier des promesses britanniques, et ils craignent qu'une fois installés en maîtres dans les passes, les Anglais ne payent plus.

Sheere-Ali a su très-habilement mettre entre lui et les Anglais une forte barrière de tribus indépendantes, qui regrettent les anciens subsides des rois d'Afghanistan et qui, pour ce motif, seront très-difficiles à réduire.

Non loin de Caboul se trouve la vallée de Jugdulluk, que représente une de nos gravures. Entre ces étonnantes murailles de granit noir, on voit encore, dans certains endroits, des restes de barricades. En 1842, cette vallée fut témoin de scènes de carnage épouvantables.

E. H.

### La chasse

Cette gravure représente une chasse au canard à quelques lieues de Montréal.

La tête qu'on aperçoit au sommet de la gravure est celle d'un chasseur bien connu à Montréal sous le nom de : “Le canard sauvage,” un vrai trappeur.

### TERRIBLE EXÉCUTION

Un nommé Montcharmont fut condamné à mort à Châlon, en France, il y a quelques années. Voici comment les journaux de l'époque racontent les faits terribles qui accompagnèrent son exécution :

L'exécution de Claude Montcharmont, l'assassin du gendarme Emery et du garde-champêtre de Saint-Prix, devait avoir lieu sur la place Ronde. L'instrument du supplice avait été dressé pendant la nuit.

A cinq heures un quart, l'aumônier de la prison vint lui annoncer qu'il allait paraître devant Dieu, que sa mort était proche. A cette nouvelle, Montcharmont poussa des cris déchirants. Il se tord sur sa couche et refuse de se lever. En vain le prêtre lui prodigue-t-il les consolations de la religion ; il ne veut d'abord rien entendre. Cependant il se décide à se confesser et demande un deuxième prêtre pour l'assister. On se rend à ses désirs, et bientôt M. Millot, vicaire à Saint-Pierre, est à côté de lui et cherche, de concert avec M. Mazoyer, à le préparer au supplice.

Le moment des lugubres préparatifs approche. Deux exécuteurs veulent pénétrer dans sa cellule, mais Montcharmont s'y était barricadé. On parvient à vaincre cet obstacle ; mais Montcharmont refuse de s'habiller. Il pleure, il crie et ses gémissements ou plutôt ses hurlements sont entendus des maisons voisines. Enfin, ce n'est qu'après de longs efforts qu'on parvient à l'habiller à peu près et à lui lier les pieds et les mains.

Cette résistance, chez un homme doué d'une force musculaire remarquable, aurait dû amener dans l'esprit des deux exécuteurs, dont l'un, celui de Châlon, est déjà d'un certain âge, et l'autre d'une complexion faible, quelques réflexions sur l'impossibilité de le vaincre. On le hissa sur la charrette et on le mena jusqu'au pied de l'échafaud. Lorsqu'on voulut le descendre et lui faire monter les degrés, il parvint à accrocher ses pieds aux marches de bois, et de ses larges et robustes épaules à se retenir avec une vigueur surhumaine. Alors commença une lutte horrible : les deux exécuteurs voulurent l'enlever ; leurs efforts furent vains.

Montcharmont, dont les forces s'étaient centuplées par le désespoir, résista à toutes leurs tentatives, en appelant à son secours, invoquant le nom de son père et de sa mère, et embrassant convulsivement le christ, que le digne M. Mazoyer ne cessait de lui présenter en l'exhortant à la résignation.

La multitude, vivement impressionnée par ce spectacle atroce, dans son respect pour la loi ne fit entendre aucun cri, ne fit aucune tentative pour faire cesser cette horrible agonie. Mais tous se communiquaient à voix basse leurs impressions. Pendant cinquante-cinq minutes, la foule immense qui assistait à ce spectacle a été témoin d'une lutte épouvantable, inouïe, dont aucune expression ne saurait donner une idée.

Les deux exécuteurs, haletants, couverts de sueur, à bout de forces, pâles de confusion, ont ramené à la prison Montcharmont, dont les épaules nues et ensanglantées témoignaient suffisamment de l'énergie de sa résistance.

Ce trajet, Montcharmont a voulu le faire à pied. Parmi les paroles qu'il laissait échapper au milieu de ses hurlements, on lui a entendu dire : “Eh ! mon Dieu, faites-moi donc mourir de la même mort que ceux que j'ai tués.”

Réintégré dans la maison d'arrêt, Montcharmont a été gardé à vue. Il n'a voulu prendre aucune nourriture et n'a cessé de faire entendre des cris lamentables.

L'instrument de supplice est demeuré debout toute la journée.

A quatre heures et demie, l'exécuteur de Dijon, mandé par M. le procureur de la République, est arrivé. Montcharmont a de nouveau été lié, mais cette fois de manière à ne pouvoir faire aucun mouvement.

Pendant ce temps, deux compagnies du 65<sup>e</sup> de ligne et la gendarmerie ont fait évacuer la place Ronde. La foule était très nombreuse.

A cinq heures, Montcharmont a été amené sur la fatale charrette. Arrivé au pied de l'échafaud, il a déposé une suprême confession dans le sein du prêtre qui l'accompagnait. Les exécuteurs se sont ensuite emparés de lui et l'ont porté sur la plate-forme. Là, se retournant vers la foule, il s'est écrié d'une voix forte et intelligible : “Amis, priez Dieu de me faire grâce !” Il venait d'achever et de baisser le crucifix et son confesseur. Sa tête tombait sous le glaive de la loi.

Montcharmont, qui avait été sans pitié pour ses victimes, avait une crainte de la mort que l'on rencontre rarement au même degré, même chez les condamnés les moins énergiques ; aussi les quarante jours qui se sont écoulés depuis sa condamnation ont-ils été pour lui quarante jours d'agonie. L'effrayante image du supplice qui l'attendait le poursuivait sans relâche ; à chaque moment il croyait voir se dresser devant lui l'échafaud sur lequel il allait porter sa tête. La nuit il faisait des rêves affreux ou bien il ne dormait pas et hurlait. La journée il pleurait encore, et le temps qu'il n'employait pas à gémir, il l'employait à écrire à ses amis et aux personnes dont la haute position pouvait lui venir en aide. Lorsque les personnes charitables qui le visitaient cherchaient à le consoler, lorsque l'espérance semblait naître en lui, il répétait encore : “Mais c'est ce couteau, c'est cette planche criminelle que je vois toujours.” Par moment il chantait et paraissait gai, mais peu de temps après il retombait dans le désespoir. Tel a été la fin de cet assassin qui, pendant un mois, a tenu tout un arrondissement sous la terreur de son nom et de ses menaces.

Montcharmont avait vingt-neuf ans.

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les républicains se félicitent beaucoup de la victoire qu'ils viennent de remporter dans les dernières élections d'Etat qui viennent d'avoir lieu.

Ils ont battu le candidat de Tammany Hall, à New-York, grâce à la division des démocrates, et ont augmenté considérablement leur majorité dans la législature de l'Etat.

Le fameux Butler a été battu dans l'Etat du Massachusetts. C'est la fin de la carrière d'un homme politique dont les succès faisaient peu d'honneur aux Américains.

Tous les Etats du Sud ont élu des démocrates, mais dans les Etats du Nord les républicains ont eu le dessus.

En Europe, la question d'Orient continue à agiter les esprits et à inspirer les plus grandes inquiétudes.

La Russie viole le traité de Berlin tout en disant qu'elle veut l'observer, et la Turquie la somme d'évacuer son territoire. Il paraît certain qu'un traité d'alliance a été conclu entre l'Angleterre et l'Autriche, et qu'elles seront supportées par la France.

L'Angleterre attend une réponse à son dernier message à l'émir de Caboul avant de commencer la guerre.

Les négociations entre Rome et le gouvernement prussien prennent une mauvaise tournure.

### Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

### AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autriches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.